

Quatrième Assemblée générale annuelle

**ASSOCIATION DES ANCIENNES ET ANCIENS
ÉCOLE SECONDAIRE MARCELLIN-CHAMPAGNAT**

Mercredi 27 octobre 2021, 20 h
École secondaire Marcellin-Champagnat

PROCÈS-VERBAL

PRÉSENCES

Étaient présents (es) :

Jacques Arès – 1978 - Actif
Mathieu Boulerice – 1995 - Actif
Karina Pépin – 1989 - Actif
Hugo Roy – 1992 - Actif

François Charpentier – 1977 – Actif
Pascal Cloutier – 1984 – Actif
Patrick Lamarche – 1988 – Actif
Pierre Gaudreau – 1993 - Actif
Paul Payette – 1981 – Actif

Réunion assistée de :

Claudie Boyer

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

L'ouverture de l'assemblée a lieu à 20 h 05 par madame Claudie Boyer. Elle souhaite la bienvenue à tous.

Il y a neuf membres de la corporation présents à l'assemblée, ce qui représente plus que le minimum requis selon les statuts. Le quorum requis pour la tenue de toute assemblée générale des membres est constitué de la présence de deux (2) membres.

Le quorum est vérifié.

2. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Hugo Roy de nommer madame Karina Pepin comme présidente d'assemblée et madame Claudie Boyer comme secrétaire.

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

3. LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION

La présidente d'assemblée, madame Karina Pepin, constate la conformité de la procédure de convocation des membres aux règlements généraux de l'Association des anciennes et anciens de l'ESMC. Celle-ci a été acheminée le 6 octobre 2021, soit au moins 21 jours avant la tenue de l'assemblée, accompagnée de l'ordre du jour de la présente assemblée et du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 28 octobre 2020.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour, sans aucune modification, est proposée par monsieur Hugo Roy.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité. L'ordre du jour est adopté sans modification.

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'adoption du procès-verbal sans aucune modification est proposée par monsieur Paul Payette.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Le procès-verbal est adopté sans modification.

5. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Karine Pépin, présidente, s'adresse à l'assemblée.

Elle explique qu'elle quittera son poste puisqu'elle sera en traitement différé l'an prochain et qu'elle voyagera entre Chambly et le soleil de la Floride.

Elle mentionne que l'Association des anciennes et anciens, malgré l'année covid et l'impossibilité de tenir des activités, a trouvé des moyens de rester active.

Le conseil d'administration a le vent dans les voiles et le lien entre les anciennes et anciens et leur Association de plus en plus fort.

Elle est positive face à l'avenir et souhaite à l'AAA ESMC longue vie!

7. RAPPORT DES ACTIVITÉS

Madame Karina Pépin, présidente fait la présentation des activités ayant eu lieu au cours de la dernière année.

L'Association des anciennes et anciens de l'ESMC en était à sa troisième année d'existence. Cette année pandémique n'a pas permis de tenir toutes les activités désirées.

Parmi les activités ayant pu avoir lieu on ne compte que la Journée Formations et Carrières 2020 qui s'est tenue dans une formule particulière.

Journée Formations et Carrières 2020

- Semaine du 2 novembre 2020
- Activité offerte aux élèves de 5e secondaire
- 17 vidéos réalisées par des conférenciers anciens présentant leur profession et leur parcours ont été rendues accessibles aux élèves.

Animation des réseaux sociaux – Page Facebook

- Publications de témoignages d'anciens
- Publication sur la thématique de l'arrivée des filles en 1986

Inscriptions au répertoire officiel

Bien que ce ne soit pas une activité comme telle, les inscriptions au répertoire officiel sont possibles en tout temps

À ce jour, nous comptons 2334 inscriptions au répertoire officiel des anciens sur un total de 6251

C'est donc 37,3 % de finissants qui sont inscrits à ce répertoire.

Une augmentation de 5,9 % (31,4% d'inscrits en 2020)

Objectif : 50 % d'inscrits d'ici deux ans.

8. QUITTANCE DES ADMINISTRATEURS

Il est proposé par monsieur Paul Payette de donner quittance complète et entière aux administrateurs de l'Association des anciennes et anciens de l'École secondaire Marcellin-Champagnat pour l'exercice 2020-2021.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

9. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Il est proposé par monsieur Jacques Arès de nommer madame Karina Pepin comme présidente d'élection et madame Claudie Boyer comme secrétaire.

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

10. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Conformément aux règlements généraux, madame Karina Pepin annonce que les sièges impairs soient les sièges 1, 3, 5, 7 et 9 sont à élire les années impaires.

Il y a donc quatre postes en élection :

Siège 1	Karina Pepin
Siège 3	David Farley
Siège 5	Hugo Roy
Siège 7	Amélie Turgeon
Siège 9	Jacques Arès

La présidente d'élection mentionne que trois des personnes déjà en poste ont démontré de l'intérêt pour faire un autre mandat. Il s'agit de messieurs David Farley, Hugo Roy et Jacques Arès.

Pour sa part, mesdames Karina Pepin et Amélie Turgeon ont signifié précédemment qu'elles étaient dans l'impossibilité de poursuivre l'aventure.

Madame Pepin, présidente d'élection, mentionne que deux candidatures ont été reçues, soient celles de messieurs Pascal Cloutier (1984) et Patrick Lamarche (1988) afin d'occuper un poste sur le conseil d'administration.

Madame Pepin, présidente d'élection, demande si d'autres personnes sont intéressées à occuper un poste sur le conseil d'administration.

Aucune autre personne ne se présentant, la présidente d'élection propose la clôture des mises en candidature. Messieurs Cloutier et Lamarche sont donc élus sans opposition sur le conseil.

11. AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE – ÉLECTION DES OFFICIERS PAR LES ADMINISTRATEURS

Les membres du conseil d'administration étant peu nombreux, il est convenu de reporter l'élection des officiers lors de la prochaine rencontre du conseil.

12. REPRISE DE L'ASSEMBLÉE – PRÉSENTATION DES OFFICIERS

À la suite de l'élection des officiers lors de la prochaine rencontre du conseil d'administration, la composition du conseil sera communiquée sur les réseaux sociaux, le site web et dans l'infolettre L'Ambassadeur.

13. VARIA

Monsieur Paul Payette, demande, à titre informatif, les deuxièmes générations à fréquenter l'école sont nombreuses. Madame Claudie Boyer, coordonnatrice mentionne qu'effectivement plusieurs enfants d'anciens fréquentent l'école. Il serait intéressant de voir s'il est possible de sortir une donnée plus précise sur ce paramètre.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur François Charpentier propose la levée de l'assemblée.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

La levée de l'assemblée générale a lieu à 20 h 25.

Madame Claudie Boyer
Secrétaire d'assemblée

Madame Karina Pepin
Présidente d'assemblée